

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 68 (2004)
Heft: 269-270

Artikel: Histoires des systèmes graphiques du français à travers des manuscrits et des incunables (IXe-XVe siècle) : segmentation graphique et faits de langue
Autor: Baddeley, Susan / Biedermann-Pasques, Liselotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE DES SYSTÈMES GRAPHIQUES DU FRANÇAIS À TRAVERS DES MANUSCRITS ET DES INCUNABLES (IX^e-XV^e SIÈCLE)

SEGMENTATION GRAPHIQUE ET FAITS DE LANGUE⁽¹⁾

Parmi les faits étonnants de l'histoire de l'orthographe depuis le très ancien français, figure la question de la segmentation ou de l'unité-mot délimitée par le scripteur entre deux blancs, cette frontière graphique pouvant être très différente de la frontière actuelle. Nous appelons «segmentations particulières» des formes graphiques comprises entre deux blancs, qui diffèrent de par leur frontière de mot de la forme graphique moderne. Les éditeurs généralement n'ont pas respecté la segmentation graphique des textes anciens, afin de faciliter la compréhension du texte, ce qui a occulté des réalités linguistiques variationnelles très importantes.

I. Typologie de la segmentation

Dans l'ensemble on trouve dans les textes en très ancien français des segmentations particulières très semblables à celles qui existent dans les textes latins de l'époque. Ce sont essentiellement des morphèmes grammaticaux atones agglutinés entre eux ou au lexème qui suit, et à l'inverse, des cas d'écriture en éléments disjoints qui mettent en valeur une désinence verbale, un préverbe ou tout autre élément de composition; dans d'autres cas les segments disjoints, syllabiques, sont appelés par le rythme du vers, ou une lecture emphatique qui accompagne le sens⁽²⁾.

L'analyse du nombre de segmentations particulières d'après les échantillons de notre corpus, du IX^e au XV^e siècle, tend à montrer une

(1) Ce texte applique les rectifications de l'orthographe, étudiées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

(2) La terminologie utilisée dans cet article relève de «l'école d'Ivry», qui analyse l'écrit en plurisystème.

certaine stabilisation des frontières de l'unité mot autour du XIII^e s., les segmentations particulières étant nettement plus rares dans *Fou* XIII^e s.

L'analyse du *Tableau 1* tend à montrer que le nombre des agglutinations varie entre 14,22% et 8,30%, entre le IX^e et le XII^e siècle. Puis il y a une baisse sensible de leur nombre, qui varie entre 2,50% et 0,55%, du XIII^e s. aux incunables. À une grande variété de l'unité-mot, qui peut s'étendre au-delà d'un syntagme, liée en particulier aux usages latins dont les scribes ont intériorisé les modèles, mais aussi à une écriture qui tend à prendre en compte des unités de sens de l'oral, aspects cognitifs, va succéder, du XIII^e au XV^e siècle, une tendance à la stabilité de l'unité-mot, qui facilite la lecture et l'écriture. Le *Psautier de Metz*, cependant, écrit probablement par un scribe/copiste relativement peu instruit, présente au XIV^e s. un plus fort taux de segmentations particulières que les textes du XIII^e s. (3,2%, par opposition à 2,01% dans *Fou* et 1,78% dans le *Vilain asnier*).

De même, entre la *MRA* 1488 et l'*IM* 1495, on observe une certaine augmentation du nombre de segmentations particulières (1,05%/1,37%), liée probablement à des aspects matériels, le dernier incunable étant d'une exécution moins soignée que le premier.

L'écriture en éléments disjoints dans l'ensemble du corpus est moins fréquente, toutes choses égales, que les cas d'écriture agglutinée, à l'exception de *Fou* XIII^e s., où cette proportion est inversée (1,36% de cas d'écriture en éléments disjoints contre 0,64% de cas d'agglutination). Du IX^e au XII^e s. les cas d'écriture en segments disjoints varient entre 3,68% et 0,72%; du XIII^e au XV^e s. entre 1,36% et 0,21%.

CORPUS	Nbre total de segmentations particulières %	Agglutinations	Écriture en éléments disjoints
<i>Eulalie</i> IX ^e s	12,36%	9,55%	2,81%
<i>Passion</i> X ^e s.	17,90%	14,22%	3,68%
<i>Alexis</i> XII ^e s.	9,03%	8,30%	0,72%
<i>Fou</i> XIII ^e s.	2,01%	0,64%	1,36%
<i>Le Vilain asnier</i> XIII ^e -XIV ^e s.	1,78%	1,57%	0,21%
«Prologue» du <i>Psautier de Metz</i> XIV ^e s.	3,2%	2,50%	0,75%
<i>MRA</i> 1488	1,05%	0,77%	0,28%
<i>IM</i> 1495	1,37%	0,55%	0,82%

Tableau 1. Proportions des segmentations particulières de notre corpus, du IX^e au XV^e siècle.

L'écriture en segments disjoints peut s'expliquer à la fois par des raisons cognitives, liées en particulier à la prégnance du modèle latin et par des raisons prosodiques, liées au fonctionnement de la langue française: une désinence verbale est détachée du radical peut-être en raison de la présence d'un accent tonique sur cette syllabe finale (ce qui correspondrait en quelque sorte à une notation de l'oral dans l'écrit); le préverbe peut être détaché, ou tout autre élément de composition. Enfin, le rythme du vers, à l'oral, peut imposer lors de la mise en écrit une mise en valeur du contenu par l'écriture disjointe des syllabes, à valeur emphatique.

1.1 Dans *Eulalie*

Sur un ensemble de 178 segments graphiques séparés par un blanc (comptés sur ordinateur) qui constituent la *Séquence de sainte Eulalie* IX^e siècle, on observe 22 cas de segmentations particulières (c'est-à-dire de formes graphiques entre deux blancs, qui diffèrent de par leur frontière de mot de la forme graph. moderne⁽³⁾), soit 12,36% sur l'ensemble du texte, pour une majorité de formes graphiques (87,64%), qui présentent dès le IX^e s. leur frontière graphique moderne, du type **corp^f, elle, fut, la mort, pagien^f** «païen», **feruir, uenir**.

Les segmentations particulières sont constituées essentiellement de l'agglutination de morphèmes grammaticaux, entre eux ou avec le lexème qui suit (un ensemble de 17 cas, soit 9,55%). L'écriture en éléments disjoints, selon la structure du mot, et/ou appelés par le rythme syllabique, concerne 5 cas, soit 2,81%.

1.1.1 L'agglutination de morphèmes grammaticaux (17 cas)

Ces morphèmes, généralement en position atone, peuvent être agglutinés entre eux (7 cas): **alui** «à lui» L14, **Aczo** «à cela» L11, **Illi** «il lui» L7, **deno^f** «de nous» L14, **E poro** «et pour cela» (2 occ., L6 et 10), pouvant regrouper jusqu'à 3 morphèmes, du type **queporno^f** «que pour nous» L13; 6 autres cas présentent l'agglutination de morphèmes grammaticaux accompagnée de phénomènes d'élision, de troncation ou d'enclise: **Ellent** (**Ellent aduret lo fuon element** «Elle abandonne sa doctrine» L8)⁽⁴⁾, présente l'agglutination du pronom personnel élidé *ell(e)* et du pronom adverbe *en*, avec maintien sous forme assourdie du *d* lat. de *inde*; la syllabe **enl** (**Enz enl [en l(o)] fou lo getterent** «Dans le feu ils la jetèrent» L10) présente l'agglutination

(3) Nous n'avons pas tenu compte, dans ces travaux, des cas de soudure liés à l'élision par absence d'apostrophe, du type **quelle** «qu'elle» L3.

(4) Pour la traduction, cf. *Atlas de la langue française*, 1995, p. 18.

de *en* et de l'article élidé, rattaché à la syllabe qui précède, cas d'enclise; voir aussi **noſ** (**noſ** [*no(n) s(e)*] *coift* «elle ne brula pas» L10) avec agglutination de l'adverbe de négation latin *no(n)* et du pronom réfléchi élidé *s(e)*, enclitique, et chute de *n* final devant la consonne *s*; voir aussi **Porof** «pour cela *s(e)*» L9. Le texte présente 1 cas d'agglutination d'un morphème grammatical avec la consonne élidée, rattachée à la syllabe qui précède, **ned ar gent** «ni d'argent» L4; et 1 cas d'agglutination d'un morphème avec une consonne intercalée, qui permet l'écriture en deux éléments disjoints, assurant une syllabe supplémentaire appelée par le rythme du décasyllabe **Qued elle fuiet lo nom xpī ien** L7. Dans 4 cas, le morphème grammatical atone est agglutiné au mot plein qui suit (proclise), type **lafaire, laueintre** L2, **neparamenz [...] neprei ement** L4 «ni parures [...] ni prière».

1.1.2 L'écriture en segments graphiques disjoints (5 cas)

On observe 5 cas d'écriture en segments graphiques disjoints, qui font apparaître la structure morphologique ou composition du mot, aspect cognitif de l'écriture: un préverbe (ou un élément pris comme tel), ou un suffixe, sont séparés graphiquement du radical (**en ortet** «il (l')exhorte» L7, **con creidre** «croire» L11, **prei ement** L4), y compris lorsque le radical correspond à une abréviation latine (**xpī ien** «chrétien» L7). L'écriture disjointe en syllabes du mot **ar gent** L4, par contre s'explique, selon nous, par le rythme monosyllabique de la première partie du décasyllabe (*Ne por or ned ar gent neparamenz* L4), disposition graphique qui traduit probablement le rythme syllabique du chant.

1.2 Typologie de la segmentation graphique dans la *Passion*

Sur les 3 échantillons retenus, qui tiennent compte de l'écriture de 3 scribes différents⁽⁵⁾ on observe 209 cas de segmentations particulières, soit 17,90% sur l'ensemble des échantillons, ce qui revient à dire, à l'inverse, que 82% des formes graph. dans la *Passion*, au Xe s., ont déjà leur frontière graphique actuelle.

Comme dans la *Séquence de sainte Eulalie*, les segmentations particulières se caractérisent majoritairement par des phénomènes d'agglutination (14,22% de cas sur l'ensemble des échantillons, contre 3,68% de cas d'écriture en éléments disjoints).

(5) 1^{er} échantillon du §1-§20, 388 mots graphiques (comptage sur ordinateur), 2^e du §43-§63, 364 mots graphiques, 3^e du §109-129, 415 mots graphiques, soit un ensemble de 1167 mots graphiques.

1.2.1 Cas d'agglutination (166 cas)

a) *Les morphèmes grammaticaux peuvent être agglutinés entre eux* (4,45%): type **Ala** (**Ala** *ciptad cum aproiſ/met* «comme il approcha de la ville» §13) qui présente l'agglutination de la préposition et de l'article; b) *Un morphème grammatical est agglutiné à l'initiale du lexème qui suit* (5,74%): il peut y avoir agglutination de la conjonction de coordination au lexème qui suit **epeiſonſ** (*Mel epeiſonſ equi mang&* «il mangea ici du miel et des poissons» §111); on observe l'agglutination du groupe sujet (**loreiſ poden z** «le roi puissant» §9, **tuitlifellon** *crident adun* «tous les félons crient alors» §46), l'agglutination du groupe complément d'objet, direct ou indirect (**unafne** *adducere feroued* «il demanda qu'on lui amène un âne» §5, **merc& aiaſ depechedorſ** «aie pitié des pécheurs» §128); il y a agglutination de groupes complément circonstanciel de temps, de lieu, ou de manière (**lifel herodeſ enceldi** «le félon Hérode en ce jour» §55, *Def que carn preſ* **interra fu** «depuis qu'il a pris chair il fut sur la terre» §2, **agrand honor en/con** *traxirent* «avec beaucoup de respect ils allèrent à sa rencontre» §9); c) *Agglutination du/des morphème(s) à la forme verbale qui suit* (4,11% des cas): *& enfaman un rauf* **limeſ/drent** «et en sa main ils lui mirent un roseau» §62, *uengre lanuuolſ* **ſilcollit** [si l(o) collit] «vint la nuée qui le recueillit» §117; d) *Agglutination de propositions embryonnaires* (4%). Il peut y avoir, enfin, agglutination de propositions embryonnaires, qui peuvent comporter jusqu'à 3 morphèmes grammaticaux et lexicaux (**ſitulaiſeſ** *uiure iħm* «si tu laisses vivre Jésus» §59, *Lo fel herodeſ* **cūlouid** «le félon Hérode. lorsqu'il le vit» §53).

1.2.2 L'écriture en segments graphiques disjoints

Les autres segmentations particulières présentent une écriture en segments graphiques disjoints (soit 3,68%), les substantifs et les formes verbales pouvant être écrits selon leur composition syllabique, et souvent selon leur structure morphologique. L'écriture en unités syllabiques, comme dans *Eulalie*, semble liée au rythme syllabique, avec une écriture disjointe des syllabes liée à l'emphase de la lecture à haute voix (*Lof toſ en fanz* *qui inte ſunt* «Les tiens enfants qui sont en toi» §16); exemples où la segmentation disjointe accompagne la composition morphologique (*Dequant il querent le* **forſ fait** «ils ont beau chercher le crime» §44, composé de *faire* avec le préfixe *fors* «dehors»; **ſuſ piret** «il soupira» §13, d'un lat. *suspirare* avec le préfixe *subs-*, *sus-*; *non to* [t'o] **per met toſ granz orgolz** «ton grand orgueil ne te le permet pas» §14, du lat. *per* et *mittere*). Tous ces éléments (**en**, **forſ**, **ſuſ**, **per**) ont aussi, par ailleurs, une existence indépendante, ce qui a pu faciliter l'écriture en segments disjoints.

Chez le 3^e scribe on relève quelques cas d'écriture en segments disjoints, liés à l'emploi d'une abréviation qui correspond à la première syllabe (*regnum dei nun cent p tot* «ils annoncent *partout* le règne de Dieu» §122), à comparer avec la var. soudée *pertoz lengatguf* §121; *cū p ueng* «lorsqu'il arriva» §119; *p donef* «pardonne» §128.

II. Segmentations et faits de langue

L'analyse de la segmentation particulière dans la *Passion* révèle de nombreux faits de phonétique syntactique, enregistrés par la prise en compte, à l'écrit, de faits de l'oral, ce qui correspond à l'application d'un principe d'écriture phonétique, et que les incunables, au XV^e siècle, n'enregistreront plus. On trouve ainsi la prise en compte à l'écrit de phénomènes d'élision, de cas de contraction vocalique, la notation d'une marque de liaison jointe à l'élément qui suit, qui peuvent entraîner, en particulier pour le lecteur contemporain, des difficultés de compréhension et de lisibilité, voire une écriture homonymique à réinterpréter.

Élision de la voyelle et enclise

Un article masculin élidé peut être rattaché à la finale du mot qui précède, phénomène d'enclise: (*en contral rei* [*contra l(o) rei*] *qui fez lo cel* «à la rencontre du roi qui a fait le ciel» §10). Une finale de lexème en *-lz*, *cordalz*, correspond à la notation d'un pronom personnel pluriel élidé, *l(o)s* «les», enclitique, rattaché au mot qui précède, *z* /ts/ correspondant à la marque du pluriel après *l* (*dedobpla cordalz uai firend* «d'une double corde il les va frappant» §19). Cette prise en compte à l'écrit d'un élément élidé perceptible à l'oral correspond à l'application du principe d'écriture phonétique.

Contraction vocalique

Dans les deux cas, ci-dessous, il y a contraction vocalique et effacement de la voyelle initiale du verbe (**e**)xirent, et (**e**)fgarded, dans le 1^{er} cas au profit de la voyelle finale de la préposition en *a* qui précède, *en/con tra*, et dans le 2^e cas, au profit du pronom personnel fém. *la*: (*agrand honor en/con traxirent* «avec beaucoup de respect ils vinrent à sa rencontre» §9; et *el lauid el lafgarded* «et il la vit et la regarda» §13). La prise en compte à l'écrit de cette contraction vocalique ne facilite pas la compréhension du texte.

Segmentation particulière: cas limite de lisibilité

La segmentation disjointe de *s* final du pronom *uof* agglutiné au verbe *avoir* qui suit, **uo fai** «je vous ai (nommé)», s'explique par la prise en compte à l'écrit de la liaison observée à l'oral, qui regroupe la cons.

finale prononcée avec la voyelle qui suit, entraînant une resyllabation et une écriture homonymique: le verbe *avoir* peut ainsi être confondu (du moins pour le lecteur contemporain) avec *savoir* (*que holiuet numnat uo fai* «que je vous ai nommé Olivier» §117). Dans l'ex. qui suit, (*nonau/ramal zo fab p uer* «il n'aura pas mal, je le sais pour de vrai» §116), la coupe de fin de ligne du verbe au futur *au-* (de *aura*) et le rattachement de la syllabe *ra* au lexème qui suit, *ramal*, crée, de même, une resyllabation ambiguë, qui, pour le lecteur contemporain, ralentit la lisibilité et la compréhension.

III. La segmentation particulière en vernaculaire sur le modèle de la tradition d'écriture latine

La segmentation particulière dans les manuscrits en très ancienne langue française nous vient de la tradition d'écriture latine. L'observation de manuscrits latins copiés en France au IX^e s. (cf. Parkes 1992) permet de dégager une typologie des segmentations particulières, avec d'une part des agglutinations, d'autre part une écriture en segments graphiques disjoints, comparable à celle des très anciens textes français.

3.1 Agglutinations

On observe ainsi dans des manuscrits latins l'écriture agglutinée de morphèmes grammaticaux entre eux, **afe capti** pour *a se capti* «capturés par lui», avec emploi de *f* long comme dans les textes en vernaculaire (Parkes, 290); **automnino** pour *aut omnino* «ou tout à fait» (Parkes, 186), **deniqueille** (*denique ille* «enfin celui-ci»). Il y a des cas d'agglutination du morphème au lexème qui suit, **acmari** (*ac mari* «et de la mer», Parkes, 264), des cas d'agglutination de groupes complément d'objet indirect, **adpaternam** (*ad paternam* «à [la grandeur] de son père» Parkes, 186), **nonfolumfociif** (*non solum sociis* «non seulement aux alliés» Parkes, 264), des cas d'agglutination de groupes complément circonstanciel de temps et de lieu, **aduigiliaf** (*ad uigilias* «pendant l'office de la nuit», Parkes, 188), **incodice** (*in codice* «dans le livre», Parkes, 188). Sont également attestés des cas d'agglutination du morphème à la forme verbale qui suit, **fiplacet** (*si placet* «s'il plaît» Parkes, 290), **cumdicat** (*cum dicit* «quand il dit»), **nondeb&** (*non debet* «il ne doit pas» Parkes, 244) avec emploi de la perluète en guise de désinence verbale, **-&** pour *-et*, comme cela est d'usage dans *la Passion* X^e s. On note en particulier l'emploi de la perluète agglutinée au morphème ou au lexème qui suit, **&ea** «et elle» (Parkes, 244), **&legibuf** **&instituf** «et par les lois et par les traditions» (Parkes, 186).

3.2 L'écriture en segments disjoints

L'écriture en segments disjoints dans les textes latins montre, comme dans les textes français de l'époque, une tendance à la séparation selon les éléments de composition et la structure syllabique, **reli quit** avec notation séparée de la syllabe qui contient la marque de désinence verbale (lat. *reliquit* «il laissa», Parkes, 264) ou la marque de la finale nominale, **contienti ae contientiae** «à la maîtrise de soi» (Parkes, id.). Comme nous l'avons observé pour *la Passion*, la notation de la liaison, phénomène de l'oral, qui entraîne le rattachement d'une finale consonantique à l'initiale vocalique qui suit, produit certaines coupures erronées, et une resyllabation qui crée une réelle ambiguïté: **illu dextitiff&** pour *illud extitiss&* «il se serait détaché de cela», avec notation de la finale verbale par la perluète -& (Parkes, 186).

Les scribes ayant appris le latin par l'enseignement et par la fréquentation de textes et d'auteurs latins (la langue vernaculaire ne faisant pas encore l'objet d'un enseignement au X^e s.), recopient des manuscrits latins et conservent pour la mise en écriture de textes en langue vernaculaire, qui n'ont pas encore de longue tradition graphique, les processus d'écriture ou «habitudes d'écriture» de la langue latine; en même temps ils empruntent à la tradition latine le matériel graphique et les règles graphiques pour la notation des textes. Cet aspect cognitif n'est pas à négliger dans l'histoire de l'orthographe de cette période.

IV. De la segmentation d'Alexis XII^e s. à celle des incunables

4.1 Alexis

L'ensemble du corpus d'Alexis⁽⁶⁾, XII^e s., présente 187 cas de segmentations particulières, soit 9,03%, ce qui signifie, à l'inverse, que 90,97% des frontières de mots sont déjà régulières dans ce texte.

Les cas d'agglutination sont majoritaires: 172 cas, pour 15 cas d'écriture en éléments disjoints, soit 8,30% de cas d'agglutination pour 0,72% de cas d'écriture en segments disjoints.

4.1.1 Les cas d'agglutination. À titre d'exemple, le premier échantillon, composé de 696 mots graphiques présente majoritairement des cas d'agglutination (38 cas), soit 5,45%, pour 3 cas de déglutination, soit 0,43%.

(6) Le corpus d'Alexis se compose de 3 échantillons (§1-20, §50-70, §105-125, respectivement de 696, 665, 709 formes graphiques), qui correspondent à un ensemble de 2070 formes graphiques.

Comme dans la *Passion* et dans les textes latins de l'époque (cf. plus haut Parkes), l'agglutination concerne des morphèmes grammaticaux atones, agglutinés entre eux (*recut lalmofne quant deuf lali tr^amift* §20 «il reçut l'aumône quand Dieu *la lui* transmit» avec agglutination du pronom fém. complément d'objet **la** au pronom personnel masc. **li**; le morphème grammatical peut être agglutiné au lexème qui suit: la graphie phonétique de la conjonction **e** pour *et* est agglutinée à l'adjectif qui suit (*uelz est efrailef tut fen uat remanant* §2 «il est vieux *et frêle* tout s'en va cessant»), on compte 22 occ. de ce type sur les trois échantillons du corpus; des groupes sujet présentent l'agglutination de l'article et du lexème qui suit (*bons fut lifecle* §1), ou des groupes complément d'objet direct ou indirect (*Quant faraijun li ad tute mustrethe* §15 «quand il lui a dit *sa pensée*», *dunet / afpouref u quil lesf pout trouer* §19 «il donne *aux pauvres* partout où il put les trouver»); des groupes complément circonstanciel de lieu, de temps, de manière (*Dunc uint errant dreiteñt alamer* §16 «il vint donc rapidement droit à *la mer*», *Altenf noe & altenf/abrahã* §2 «*Au temps* de Noé et *au temps* d'Abraham», *cesta lethece / reuert agrant tristur* 14 «cette joie se mue *en grande tristesse*»). Un noyau de cas (8 occ. sur les trois échantillons du corpus) présente l'agglutination de l'adverbe de négation suivi de la forme contractée de *il y a*, **(n)ia(d)**: (*la uithe est fraisle niat durable honur* §14 «la vie est fragile *il n'y a pas* d'honneur durable», *fi ert creance dunt or niat nul prut* §1 «il y avait la croyance dont *il n'y a* plus guère aujourd'hui»).

4.1.2 Les cas d'écriture en segments disjoints. Les 15 cas d'écriture en segments disjoints sur les trois échantillons du corpus présentent tous une écriture en syllabes séparées, essentiellement liée au rythme du décasyllabe.

a) Décomposition en syllabes sous l'effet du rythme. Ainsi, le lyrisme et l'emphase mystique qui accompagnent le sens du vers ci-dessous, font apparaître une écriture de la forme verbale **her ber get** «il repose» en 3 syllabes distinctes, chacune des trois étant probablement prononcée avec un accent d'insistance dans une lecture à haute voix (*felix le liu ù fun saint corf her ber get* §114 «heureux le lieu où son saint corps *repose*»);

b) Écriture en segments disjoints et éléments de composition. L'écriture en segments disjoints fait apparaître la composition du mot : on observe ainsi l'écriture disjointe de la désinence verbale, précédée de la consonne finale du radical **(m)apref jet** «me presse», du verbe *apresser* (*e deuf dist il cum fort pecet mapref jet* §12 «ah Dieu dit-il quel grand péché *me presse*»); l'écriture disjointe du préverbe *de-partir* «partager» (*Quant fun auer lur ad tot de partit* §20 «quand il leur eut *distribué* tous ses biens»);

c) Écriture homonymique et cas limites de compréhension écrite. Deux

cas d'écriture en segments disjoints, dans le deuxième échantillon, rendent la lecture particulièrement délicate: (*Tuz le **scarniffent** fil tenent pur bricun* §54 «tous *se moquent de lui* ils le prennent pour un idiot»), la voyelle initiale du verbe *escarnir* «se moquer de» a été rattachée au pronom personnel élidé *l(e)* qui précède entraînant une graphie homonymique **le** qui ne facilite pas la compréhension du texte; **d) Écriture en segments disjoints et apparition de formes homonymiques latines** (5 cas): (**Ille **sc**ondit** *cume cil kil nel fet* §65 «il s'excuse comme celui qui ne le sait pas»⁽⁷⁾), la voyelle initiale en *e-* du verbe *escondir* «s'excuser» a été reliée, au moment de la mise en écrit, au pronom personnel *il* qui précède, entraînant le redoublement de *l*, ce qui crée la graphie homonymique **ille** du pronom démonstratif latin. Ce modèle d'écriture disjointe révèle selon nous un aspect cognitif, qui tend à montrer que l'écriture du latin est sous-jacente chez le scribe/copiste, d'autant plus que ce cas n'est pas isolé, on observe sur l'ensemble du corpus de *Alexis* 5 graphies homonymiques de ce type en **ille** §35, 37, 65, 68, 113.

4.2 Fou

Le corpus de *Fou*⁽⁸⁾, XIII^e siècle, présente 28 cas de segmentations particulières, soit 2,01% de segmentations particulières, pour 97,99% de segmentations régulières. Les 28 cas de segmentations particulières (19 cas d'écriture en segments disjoints, pour 9 cas d'agglutination) sont des reliquats des segmentations particulières observées depuis les premiers textes français, bien que dans ce manuscrit on observe exceptionnellement une majorité de cas d'écriture en éléments disjoints, essentiellement syllabiques, liés au rythme (1,36%), contre 0,64% de cas d'agglutination, par rapport à l'ensemble du corpus.

4.2.1 Écriture disjointe en éléments syllabiques et éléments de composition

On observe l'écriture disjointe de la désinence verbale précédée de la finale consonantique du radical, peut-être en raison de la présence d'un accent tonique sur la dernière syllabe⁽⁹⁾: (*Nof pechiez. **fi** ke fruit **por tonf*** L7 «[efface] nos péchés, de sorte que des fruits nous *portons*»); même observation pour la désinence de la 3^e personne du présent du verbe

(7) Storey 1968 corrige la forme **Ille **sc**ondit** en *Il s'escondit* «il s'excuse».

(8) Le corpus de *Fou*, XIII^e siècle, se compose de trois échantillons (L1-80, 470 mots graphiques; L500-580, 465 mots; L930-1010, 454 mots), soit un ensemble de 1389 mots.

(9) Cf. L. Biedermann-Pasques (2001, 282-293) «Vers une théorie de la prosodie du français (du XIII^e au XVIII^e siècle)».

estouoir «falloir», qui occupe la dernière syllabe: (*A mon conte me **stuet** venir* L20 «A mon conte *il me faut* venir»); il en est de même pour l'écriture disjointe de la syllabe finale du verbe *acoillir*, présent 1 (*En .I. conte ke ci a **cuel*** L29 «en un conte que *j'entreprends* ici»), d'autant plus que le verbe *coillir* «cueillir» peut fonctionner indépendamment du préverbe. Le part. pas. **en foiz** «enfoui», composé du lat. vulg. **fodire* est écrit en deux syllabes selon la composition (*Qi defoz terre est **en foiz*** L26 «qui dessous terre est *enfoui*»); pour le verbe *esbatre* (*soi*), on observe l'écriture disjointe du préverbe, **jes batoit** (*Li mondes ou **si jes batoit*** L76 «le monde où il se complaisait ainsi», le verbe pouvant s'employer indépendamment du préverbe).

4.2.2 Agglutination d'une préposition et du complément d'objet indirect

Deux cas présentent respectivement l'écriture agglutinée du complément d'objet indirect, composé de la préposition à agglutinée au pronom complément d'objet élide et au verbe *avoir* (*Se tendre uol^sift **alauoir*** L989 «il voulait s'employer à *l'avoir*»), agglutination de 3 éléments; de la préposition *de* agglutinée à l'adjectif qualificatif qui suit (**Deuainne** *glore se douta* L992 «*De vaine gloire* il fut effrayé»).

4.2.3 Agglutination suivie de déglutination dans un même vers

(.III. *en iot ki **jen tramoient*** L42 «*il y en eut* trois qui *s'entraîmaient*»): l'agglutination du présentatif, **iot** «y eut», est suivie par une sorte d'effet de compensation, par l'écriture déglutinée de la forme verbale *s'entramer*, avec une coupure erronée de la préposition *entre* par analogie avec le préfixe *en-*: **jen tramoient** «*s'entraîmaient*».

4.3 Le Vilain asnier

Le corpus du *Vilain asnier* (fin XIII^e – début XIV^e siècle)⁽¹⁰⁾ comprend au total 1395 mots (comptage machine). Sur ce total, il y a 22 occurrences d'agglutinations (soit 1,57%) pour 3 formes graphiques disjointes (soit 0,21%) sur l'ensemble du corpus, ce qui représente un nombre total de 1,78% de segmentations particulières pour 98,22% de frontières de mots régulières.

4.3.1 Agglutinations

a) **Agglutination d'un morphème grammatical à une forme pleine qui suit.** – C'est le cas de l'adverbe de lieu *y* (écrit ici **i**), qu'on trouve agglutiné à l'élément qui suit (*pris **iferez** £ trebuchiez* «vous y *serez* pris et

(10) Le corpus de l'*Asnier*: Lignes 1-70, 472 mots graphiques, L 295-75, 449 mots graphiques, et L 531-599, 474 mots graphiques.

tombés» L54; b) **Agglutination de deux morphèmes**. – Cet usage graphique, courant dans les textes antérieurs, et notamment dans *Alexis*, devient ici plus rare. On ne relève, dans les échantillons, que quelques occurrences: **Deli** «de lui» (**Deli ne fai q[ue] plus uof die** «de lui je ne sais que vous dire de plus» L561), 2 occ.; une forme avec enclise de l'article qui suit, **el** (*Sen ala lendemain el [en le] bois*. «il s'en alla le lendemain dans le bois» L342), 3 occ.; dans l'exemple qui suit il y a agglutination du pronom personnel élidé, du pronom adverbe *en* et du verbe *aller* (Or **tenua mes tu reuendras** «maintenant *va-t-en* mais tu reviendras» L302) 2 occ.

4.3.2 Formes disjointes

Elles sont très rares ici: on peut citer la forme **por ce** (que) «par ce que», «pour cette raison», 8 occ. sur l'ensemble du texte, à comparer avec la variante soudée, (**Porce le te promet** L300), 5 occ. sur l'ensemble du texte. De même, l'adverbe de temps **a donc** L32, attesté par la suite sous la forme soudée **adonc** L350 et **adoncques** L289 dans *l'Image du Monde* 1495; **mal eur** L5 (et dans le texte L434) est écrit en ses éléments de composition, la composition en deux éléments distincts étant encore ressentie, mais le dérivé se présente sous la forme soudée, **maleureus** L161 (dans *l'Image du Monde* 1495 **malheureux** L167); par la suite, la forme soudée *malheur* (et *bonheur*) s'est imposée. Au XVI^e siècle R. Estienne 1549 et Thierry 1564 enregistrent encore la forme disjointe **mal heur** à côté des variantes soudées **maleur** et **malheur**; le *Dictionnaire de l'Académie* 1694 ne retiendra que cette dernière forme.

4.4 Le Psautier de Metz

Le *Prologue* du *Psautier de Metz*, XIV^e siècle, composé de 1198 mots graphiques (comptage sur ordinateur) présente 3,2% de segmentations particulières, 30 cas d'agglutinations pour 9 cas d'écriture en segments disjointes, soit 2,50% d'agglutinations, pour 0,75% cas d'écriture en segments disjointes.

4.4.1 Les agglutinations

Les agglutinations se caractérisent toutes par un morphème grammatical atone, agglutiné au lexème (nominal ou verbal qui suit), ou à un autre morphème. a) **Agglutination de a préposition au lexème qui suit** (18 cas): ce type d'agglutination regroupe des compléments d'objet indirect (*Quant **aplufours** mof dou laitin* «Quant à plusieurs mots du latin» L16-17, *mais **aipoc** degens* «mais à peu de gens» L104), des compléments circonstanciels de temps et de manière (*Et est une bonne victoire **acheisque** iour* «Et est

une bonne victoire pour *chaque jour*» L233, **Aipoïne puet cheioir en pe/chiez** «A peine il peut tomber dans le péché» L250), la locution adverbiale de manière est soudée; **b) Agglutination du morphème de au lexème qui suit** (4 cas): (*mais aipoc degens* «mais à peu de gens» L104), l'article indéfini **de** est agglutiné au substantif qui suit; (*poc deperfone qui faiche romans ne françois* «peu de personnes qui sachent le roman ou le français» L46-47); **c) Agglutination du morphème en au lexème ou au morphème qui suit** (2 cas): (*foit en roman/foit enlatin* «soit en roman soit en latin» L171, et *feuont les aingles enfon/ ayde* L185 «et les anges vont à son aide»); **d) Diverses agglutinations du morphème grammatical au lexème qui suit** (6 cas): ce sont des cas d'agglutination de l'article et du lexème faisant fonction de groupe sujet (**Lichant des psalmes/ et don psaltieirs. il aibelit les aïrmes** «Le chant des Psaumes et du Psautier embellit les âmes» L180); agglutination du pronom personnel complément d'objet et du verbe qui suit (*Sains augustin loudit en /vnz prologue* «Saint Augustin le dit en un prologue» L177).

4.4.2 Les cas d'écriture en éléments disjoints (9 cas)

Les cas d'écriture en éléments disjoints correspondent tous à des adverbes ou locutions adverbiales, qui ne sont pas encore réellement fixés à cette époque: marquant le temps (*Que aucune fois faulce la sentence et destruit l'enten/dement. des pairolle* [sic] «Que quelquefois il fausse la sentence et détruit la compréhension des paroles» L62-64), locution adverbiale qui, dans *Limage du monde* 1495, est attestée sous la forme soudée **aucunefois** 2 occ., sera retenue soudée dans Ac. 1718 **aucunefois**, le premier élément étant au singulier; (*Je il n'ait lonc tēps estudiéirs* «s'il n'y a longtemps étudié»), adverbe qui sera écrit avec un trait d'union dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, et soudé au XIX^e s., à partir du *Dictionnaire de l'Académie* de 1835; un adverbe marquant l'opposition : (*Et pour tant est lí langue/ romance fi corrupue* L43), attesté de même dans la MRA 1488, en deux éléments, 1 occ., ainsi que sous la forme soudée **pour-tant**, 2 occ.; sera retenu soudé dans les dictionnaires à partir de R. Estienne 1549; (**Toute voie dou / miens riens ní ai ie. mís.** «Toutefois du mien je n'y ai rien mis» L109-110), attesté sous la forme soudée dans la MRA 1488, **toutefois**, 3 occ., cet adverbe est retenu soudé dans R. Estienne 1549 et Nicot 1606 **toutefois**; un adverbe de quantité/qualité: (*que con bien de mon outrai/ge iaie pris lai poïne de tñf/lateír lou psaltieír delaitín/en romans.* «en dépit de ma présomption j'ai pris la peine de traduire le Psautier du latin en roman» L104-107), est attesté sous la forme soudée dans la MRA 1488, **combien** (que) 1 occ., ainsi que dans *Limage du monde* 1495, 1 occ. (attesté soudé dans les dictionnaires à partir de R. Estienne 1549 **combien**).

4.5 *La mort au roy artus*

Un incunable en prose du XV^e siècle⁽¹¹⁾, *La mort au roy artus* (MRA), 1488, présente sur un échantillon de 1424 mots graphiques, 11 cas d'agglutination pour 4 cas d'écriture en segments disjoints, soit 1,05% de segmentations particulières (0,77% de cas d'agglutination pour 0,28% de cas d'écriture en segments disjoints). Ceci nous permet d'affirmer que dans cet incunable, soigné, il reste très peu de traces des anciennes segmentations particulières, à l'exception des cas de soudures qui seront réglés par la mise en place de l'apostrophe dans le premier tiers du XVI^e siècle.

4.5.1 *Les agglutinations* (11 cas)

L'échantillon présente l'écriture soudée d'une locution adverbiale de temps, **mainteffois** L977, de locutions conjonctives, de cause, **pource que** L55, 80, 84 (3 occ.), exprimant la restriction, **combien que** L85, **touteffois** L30, l'opposition, **nompourtant** L935, la comparaison, **ficomme** L90. On relève 1 cas d'agglutination de préposition et du pronom personnel, **entreulx** L910, et deux adjectifs, au superlatif, *la plusgrande* L50, et au superlatif absolu **treffort** L75 (1 occ.), dans lesquels la présence de **ſ** long interne confirme l'unité du mot, la finale du premier élément employé isolément s'écrivant avec un petit *s*, **plus**, 32 occ. (il n'y a pas d'exemple de l'adverbe *tres* employé isolément).

4.5.2 *Les cas d'écriture en segments disjoints* (4 cas)

L'adverbe **a tant** «alors» L928 est écrit en ses deux éléments de composition, le texte attestant par ailleurs la même forme soudée, **atant** L365; il en est de même de la locution conjonctive de temps, **ſi toſt comme**, L91 (1 occ.), et de cause **pour ce que** L969, 979 (2 occ.), écrite en ses 3 éléments de composition, à comparer avec la variante graphique soudée ci-dessus **pource que**.

4.5.3 *Agglutinations et écriture en segments disjoints sur l'ensemble du texte*

Il nous a paru intéressant de relever les segmentations particulières qui restent dans la MRA sur l'ensemble du texte, dans le dernier tiers du XV^e siècle.

(11) Afin d'avoir des données comparables en quantité à celles des textes précédents, nous avons pris un échantillon de la MRA, L1-92, composé de 711 mots graphiques (comptage sur machine), et un deuxième échantillon, L899-982, composé de 713 mots graphiques, soit un échantillon total de 1424 mots graphiques.

a) *Quelques séquences graphiques agglutinées* correspondent à des locutions qui peuvent avoir la fonction de déterminant, sujet, type **leſaucuns** L181 (1 occ.), de présentatif, **ya** L408, 410, 761 (3 occ.) par contraction et agglutination de *il y a*; d'autres sont des adverbes de temps, **ennuyt** «de nuit» L151 (1 occ.), des locutions conjonctives exprimant le temps **ſitofst que** L394 (1 occ.), l'opposition **nompourtant** (3 occ., dont celle de l'échantillon), la comparaison **ſicomme** (4 occ., dont celle de l'échantillon), la cause **pource que, qu(il)** (7 occ., dont les 3 de l'échantillon), **pource** (4 occ.), une agglutination de préposition et de pronom personnel **entreulx** (2 occ., dont celle de l'échantillon), ainsi qu'une série d'adjectifs au superlatif absolu **treſbelle** (1 occ.), **treſgrant** (*honneur*, 1 occ.), en plus de celles de l'échantillon. Une seule forme verbale, avec inversion, présente l'agglutination du pronom, (*vous*) **diſie**.

La locution conjonctive **pource que**, qui hésite entre la graphie agglutinée des deux premiers éléments et la graphie en trois éléments séparés, sera retenue dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694, p. 300) sous sa forme agglutinée, avec la remarque, «**pource que**: Signifie la meſme chose que **parce que, dautant que** (sic). Il vieillit». Elle n'est plus retenue par la suite.

Curieusement ce type d'agglutination graphique, qui correspond à une unité de sens, caractérise encore, à la fin du XVII^e s., le système graphique de Ménage et, au XVIII^e siècle, celui de Girard, auteurs qui étaient particulièrement intéressés par une certaine modernisation du système graphique et par un rapprochement entre l'écrit et l'oral⁽¹²⁾. On trouve ainsi chez Ménage 1675, régulièrement utilisées et imprimées, les formes agglutinées, avec unité de sens: **acauſe, apeuprés, apropos, aucontraire, aujourdhuy** (sans apostrophe), **aulieu, aureſte, ceſtpourquoy, demefme, parceque**, etc; chez Girard 1747, **demême, deſuite, dumoins, parceque, parconféquent**, ainsi que le pronom démonstratif, féminin pluriel, **celleſci, celleſla**, etc.

b) *Les cas d'écriture en éléments graphiques disjoints*. Une douzaine de cas d'écriture de formes graphiques en éléments disjoints correspondent à des locutions conjonctives, écrites en leurs éléments de composition, la locution conjonctive **ſi toſt comme** L183, 554 (3 occ., dont celle de l'échantillon), **puis quil** L123, 245, 429, 705 (4 occ.), avec la variante

(12) Cf. L. Biedermann-Pasques (1995, 203-225), «Les caractéristiques de la modernité du système graphique de Ménage», in *Gilles Ménage grammairien et lexicographe*, Actes du colloque international, Université Jean Moulin, Lyon. Pour les théories de l'écrit de Girard, cf. L. Biedermann-Pasques (1992, 275-285).

abrégée **puis q̃l** L128, 370 (2 occ.), formes graphiques qui, pour la plupart, n'étaient pas encore réellement fixées à l'époque. Au XVI^e-début XVII^e siècle, R. Estienne 1549 et Nicot 1606 retiennent la conjonction **puis que** en ses éléments de composition, enregistrée sous la forme soudée par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

4.6 *Limage du Monde*

Dans *Limage du monde*, les deux échantillons (lignes 1-64 et 300-374) forment un total de 1454 formes graphiques. Sur ces formes, il y a 8 cas d'agglutination, soit 0,55% de cas, pour 12 cas d'écriture en segments disjoints, soit 0,82% des cas, ce qui donne un total de 1,37% de segmentations particulières, et à l'inverse 98,63% de mots qui ont leur frontière graphique actuelle⁽¹³⁾.

4.6.1 *Agglutinations* (8 cas)

Au total dans les deux échantillons, il y a 8 cas de formes agglutinées. Dans deux cas, il s'agit de formes fonctionnant comme des locutions adverbiales: **entout** (*ce presēt liure dit limage du monde contiēt entout cinquante et cinq chapitres*, L1-2), et **apourreture** (*pour macer la chair q' viēt apourreture* «qui vient à pourrir» L309). Ici, il est probable que les morphèmes **a** et **en** aient été considérés comme des préfixes, puisqu'ils fonctionnent aussi comme des préfixes dans d'autres contextes. La conjonction **pourquoy** (L16) présente une forme soudée, contrairement aux formes disjointes, ci-dessous. Le mot **iesucrist** (3 occ.) se présente sous la forme soudée. Dans **nulhoms** (*car nulhoms tant soit faige ne peult riēs scaouir*, L347), il s'agit d'un composé ressenti comme un seul lexème, à fonction sujet, peut-être sur le modèle de **nulqui** «aucun qui» L454.

4.6.2 *Écriture en segments disjoints* (12 cas)

On relève 12 cas d'écriture en éléments disjoints, dont majoritairement des conjonctions et des prépositions, écrits en leurs éléments de

(13) On trouve aussi de nombreuses formes soudées, liées à l'élision, qui n'ont pas été prises en compte ici. En l'absence de l'apostrophe, deux solutions se présentaient: soit la soudure (type **limage**, **deurope**, **ceft**, etc.), soit l'écriture en deux termes (type **de ynde**, **ne entendre**, *pource que au monde*, etc.). Certaines particules comme *que* présentent à la fois des formes soudées (**quil**, **quiltz**, **quelle**, etc.) et des formes séparées (**que vng fol** L247, *pource que au monde* L256, **que vng homme** L450, **que en nullieu** L461). Il en va de même pour la particule *ne*, tantôt soudée au mot qui suit, tantôt écrite en deux termes (**ne entendre** L242, **ne ordonnerent** L439). Ces formes graphiques prendront leur forme actuelle avec l'introduction de l'apostrophe, à partir de 1530 environ dans les imprimés.

composition. La conjonction **pour quoy**, notée en ses deux éléments de composition, représente à elle seule 6 occurrences; voir aussi la conjonction **fi nō** (**fi nō** *par far vo/lente* L348-349), 2 occ., écrite en ses éléments de composition; il en est de même de la préposition **par my** (*Aīfī tour/noiēt & faifoiēt leur tour par my le firmament*, L305-306, 1 occ.)

Le seul véritable cas de déglutination concerne le verbe **a prēdre** «apprendre», écrit en deux termes, comme s'il s'agissait d'une préposition et d'un verbe (*Le xii. des philosophes qui a/loient aulx champs pour a prēdre*, L49). Cette écriture a sans doute été facilitée par le fait que les deux composants *a* et *prendre* existaient indépendamment.

4.6.3 Agglutinations et écriture en segments disjoints sur l'ensemble du texte

Hormis les cas d'agglutination présents dans les échantillons, on relève la locution adverbiale soudée **pourneant** «pour rien» (*fi leur est touf/iours aduis quilz ont paradis pourneant*, L238); **audict** (*Et avecques clergie regna cheualerie re/gna cheualerie audict athenes*, L456-7), terme encore attesté de nos jours sous la forme soudée dans le vocabulaire administratif et juridique, *ledit, dudit*, etc. Dans **affin** (1 occ.), *cest affauoir* (3 occ.), la particule initiale *a-* fonctionne comme un préfixe, et ce fonctionnement préfixal est confirmé par le redoublement de la consonne initiale du radical.

Parmi les cas d'écriture en éléments disjoints, en dehors de l'échantillon, figure aussi la préposition **par tout** «partout» (1 occ.) (*& faches q̄ che/ualerie fuit touf/iours clergie par tout*, L462).

L'*Image du monde* présente donc, en dehors de quelques cas d'adverbes ou de locutions adverbiales et de conjonctions, dont l'écriture était encore variable, un découpage en mots graphiques qui est très proche de notre système actuel.

En guise de conclusion

La segmentation particulière ou frontière variable de mots, dans des manuscrits français du IX^e au XII^e siècle (dont le pourcentage varie entre 9,03% et 17,90% pour un texte comme la *Passion* qui présente des traits occitans, proches du latin), témoigne à la fois de facteurs linguistiques et cognitifs étroitement liés à la prégnance du latin dans l'écriture du français. Les scribes/copistes mettant en écrit parallèlement des textes latins et des textes français de tradition écrite très récente, appliquaient à ces derniers les habitudes graphiques des textes latins. L'analyse de la typologie

des segmentations particulières de manuscrits latins du IX^e s., présentés par Parkes 1992, confirme l'analogie avec la typologie des segmentations particulières de manuscrits en ancien français.

Un deuxième facteur d'ordre prosodique, l'oralité de l'ancienne langue française, vient interférer dans cette écriture, imposant au moment de la scription une segmentation souvent syllabique, qui a pour fonction la mise en valeur d'un sens soutenu, et/ou d'une liaison observée à l'oral, notée par une resyllabation à l'écrit, qui ne facilite pas la lecture et la compréhension au locuteur actuel. Dans d'autres cas, l'écriture disjointe de la syllabe finale en particulier de formes verbales pourrait s'expliquer par la présence d'un accent tonique en finale qui se répercute lors de la mise en écrit par l'écriture disjointe de la syllabe finale, détachant la désinence verbale.

Du XIII^e au XV^e siècle ces facteurs vont s'atténuant: le pourcentage des segmentations particulières varie entre 1,37% et 3,2% pour un texte peu «conventionnel» comme le *Psautier de Metz*, qui comprend de nombreux traits de l'Est.

Ce sont essentiellement des mots grammaticaux, locutions adverbiales et locutions conjonctives qui hésitent encore dans les incunables, au XV^e siècle, entre une graphie soudée et l'écriture en leurs éléments de composition (pourcentages de 1,05% à 1,37% de segmentations particulières), le découpage en mots graphiques étant de plus en plus proche du système actuel.

Université Versailles-St Quentin.

Susan Baddeley

CNRS-Paris I-LAMOP

Liselotte Biedermann-Pasques

(Laboratoire de Médiévisitisme Occidentale de Paris).

Bibliographie

1. Corpus et textes de référence utilisés

a) *La Séquence de sainte Eulalie*

La Séquence de sainte Eulalie, IX^e siècle (Bibl. mun. de Valenciennes, ms 150, fol. 141v^o).

La Cantilène de sainte Eulalie. Actes du colloque de Valenciennes (1989), édités par Marie-Pierre Dion, 1990, ACCES, Lille et Bibliothèque de Valenciennes, 100 p.

Atlas de la langue française, 1995, sous la direction de Philippe Rossillon, Paris, Bordas (traduction de la *Séquence* p. 18), 128 p.

b) *La Passion du Christ*

La Passion du Christ (Passion de Clermont), X^e siècle (Bibl. mun. de Clermont-Ferrand, 240, fol. 109^v-111).

Avallè, D'Arco Silvio, 1962, *Cultura e lingua francese delle origini nella «Passion» di Clermont-Ferrand*, Milan/Naples, Riccardo Ricciardi.

Cantalansa, 1990, *Aux racines de notre langue: les langues populaires des Gaules de 480 à 1080*, Culture d'Oc, Rodez, p. 176-201.

Paris, Gaston, 1873, *La Passion du Christ*, in *Romania* II, pp. 295-314.

c) *La Cancun de Saint Alexis*

La Cancun de Saint Alexis, XII^e siècle, reproduction photographique du ms de Hildesheim, par F.H. Bodeker, Paris, Welter éditeur, 1899.

Mermier, Guy René, Melhado White, Sarah, 1983, Traduction en français moderne de *La vie de Saint Alexis*, Paris, Champion, 60 p.

Storey, Christopher, 1968, *La vie de Saint Alexis*. Texte du manuscrit de Hildesheim, Genève, Droz, 155 p.

d) *Fou*

Fou, Dixième conte de la Vie des pères, XIII^e siècle (BN, *Nouvelles acquisitions fr.* 13521, f^o 60^r-67^r).

Chaurand, Jacques, 1971, *Fou, Dixième conte de la Vie des pères*, Genève, Droz, Publications romanes et françaises, 251 p.

e) *Le Vilain asnier (connu sous le nom de Merlin Merlot)*

Du Vilain asnier, Conte de la Vie des pères N^o 42, fin XIII^e-début XIV^e siècle (BN, ms 23111, fol. 52^r-56^v).

f) *Le Psautier de Metz*

Le Psautier de Metz, Prologue, XIV^e siècle (ms BN fr. 9572, f^o 2^r-3^v).

Bonnardot, François, 1974, *Le Psautier de Metz*, édition critique publiée d'après quatre manuscrits, Genève, Slatkine reprints., 464 p.

g) *La mort au roy artus*

La mort au roy artus (MRA), 1488, in *Lancelot du lac*, Rouen, Jehan le Bourgeois, et Paris, Jehan Dupré (BN Rés. Y² 47, fol. ddii-ddvii).

Lavrentiev, Alexis (1994), texte traité sur ordinateur, dans *DEA «Approche des systèmes graphiques de deux incunables: La mort au roy artus, 1488, et Limage du monde, 1495»*, Paris-Sorbonne, 1994.

Frappier, Jean, 1964, *La mort le roi artu*, Roman du XIII^e siècle, 3^e édition, Genève, Droz, Textes littéraires français, 308 p.

f) *Limage du monde*

Limage du monde (IM) 1495, Paris, Jehan Treperl. (sic) BN Rés. D47.22(2), f. Aii-Bi.

2. Traités didactiques

- Tractatus orthographie*, XIII^e siècle, par T.H. étudiant à Paris, édité par M. K. Pope, *Modern Language Review* 5 (1910), p. 185-193.
- Tractatus ortographie gallicane*, XIV^e-XV^e siècle, compilé par M. T. Coyfurelly, Oxford, All Souls College (ms 182, 346r^o-350r^o).
- Orthographia gallica*, XIV^e siècle, édition Ronald C. Johnston, 1987, Anglo-Norman text society, Birkbeck College, Londres.

3. Dictionnaires

- Cappelli, Adriano, 1961, *Dizionario di Abbreviature latine ed italiane*, ed. Ulrico Hoepli, Milano, 531 p.
- Dictionnaire latin-français* de Firmin Le Ver, 1440, édité par Brian Merrilees et William Edwards, Brepols, 1994, 540 p.
- Dictionnaire Historique de l'Orthographe Française (DHOF)*, 1995, par Catach N., Golfand J., Mettas O., Biedermann-Pasques L., Dobrovie-Sorin C., Baddeley S., CNRS-HESO, Paris, Larousse, 1327 p.
- Dictionnaire des lettres françaises, le Moyen Age*, 1995, Paris, Fayard, 1506 p. [1^{re} édition 1964].
- Estienne, Robert, 1549, *Dictionnaire Francoislatin*. Paris, R. Estienne (reprod. Genève, Slatkine, 1972).
- Nicot, Jean, 1606, *Thresor de la Langue Francoyse, tant Ancienne que Moderne*, Paris, D. Duval pour D. Douceur (reprod. Paris, Picard, 1960).
- TLF, *Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, 1995, Paris, Klincksieck, 16 vol.
- Zéliqzon, Léon, 1924, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Librairie Istra [1922, fasc. 10-12].

4. Ouvrages cités

- Anglade, Joseph, 1977, *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*, phonétique et morphologie, Paris, Klincksieck, 448 p. [1^{re} éd. 1921].
- Atlas linguistique et Ethnographique de la Lorraine romane*, 1979, par Lanher, J., Litaize, A., Richard, J., éd. CNRS, TI.
- Baddeley, Susan, 1993, *L'Orthographe française au temps de la Réforme*. Genève, Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance n° 276), 496 p.
- Baddeley, S., 1998, «Théorie et pratique de la segmentation graphique dans les textes français du premiers tiers du XVI^e siècle», 52-67, in *Langue Française* n° 119, *Segments graphiques du français, Pratiques et normalisation dans l'histoire*.
- Biedermann-Pasques, Liselotte, 1992, *Les grands courants orthographiques au XVII^e siècle et la formation de l'orthographe moderne (impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 514 p.
- Biedermann-Pasques, L., 1998, «Des segmentations particulières d'un incunable (1488) à l'écriture du français en unités lexicales et grammaticales», 69-87, in *Langue Française* n° 119, *Segments graphiques du français, Pratiques et normalisation dans l'histoire*.

- Biedermann-Pasques, L., 2001, «Vers une théorie de la prosodie du français (du XIII^e au XVIII^e s.)», 275-294, in *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture*, Mélanges en hommage à Nina Catach, Honoré Champion, Paris.
- Biedermann-Pasques, L., 2001, «Approche du système graphique de la *Séquence de sainte Eulalie* (deuxième moitié du IX^e siècle)», 25-39, in *Présence et renouveau de la linguistique française*, Salamanque, Espagne, éditions universitaires, 446 p.
- Buridant, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 800 p.
- Chaurand, Jacques, 1972, *Introduction à la Dialectologie Française*, collection études, Série langue française, Paris, Bordas, 286 p.
- Chaurand, Jacques, 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, éd. du Seuil, 808 p.
- Fletcher, Frank T.H., 1924, *Étude sur la langue des Voeux du Paon*, roman en vers du XIV^e siècle de Jacques de Longuyon, Paris, PUF, 184 p.
- Fouché, Pierre, 1952, *Phonétique historique du français*. Paris, Klincksieck.
- Fouché, Pierre, 1967, *Le verbe français. Étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 449 p. [1^{re} éd. 1930].
- Glessgen, Martin-Dietrich, Pfister, Max, «Okzitanische Skriptaformen I. Limousin/Périgord», 1995, *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, pp. 412-419.
- Gossen, Charles-Théodore, 1970, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.
- Grafström, Åke, 1958, *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksells, 274 p.
- Lanher, Jean, 1975, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département des Vosges*, Documents linguistiques de la France, 2, série française, Paris, CNRS.
- Meisenburg, Trudel, 1996, *Romanische Schriftsysteme im Vergleich, Eine diachrone Studie*, Tübingen, Gunter Narr, 437 p.
- Parkes, Malcolm B., 1992, *Pause and Effect. A History of Punctuation in the West*, Scholar Press, 327 p.
- Pope, Mildred K., 1961, *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester University Press, 571 p. [1^{re} éd. 1934].
- Scragg, Donald G., 1974, *A History of English Spelling*, Manchester University Press, 130 p.
- Steinmeyer, Georg, 1979, *Historische Aspekte des Français Avancé*, Genève, Droz, 281 p.
- Stotz, Peter, 1996, *Lautlehre, T3, Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München, 352 p.
- Zink, Gaston, 1986, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 254 p.

